

TIMER 2000
PROGRAMMATEUR DIGITAL JOURNALIER ET HEBDOMADAIRE
 tibelec REF. 564210

Nous vous remercions d'avoir acheté ce programmateur qui a fait l'objet des meilleurs soins lors de sa fabrication et du contrôle qualité pour vous donner satisfaction pendant longtemps. Avant de l'utiliser, nous vous conseillons de lire attentivement cette notice.

L'EMBALLAGE CONTIENT LES PIÈCES SUIVANTES:
 - Programmateur journalier et hebdomadaire
 - Notice

1. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

- N° de modèle : TFE-2
 - 10 programmes
 - Tension : 230V ~50hz 16A
 - Puissance maxi : 3680W
 - Précision de programmation : 1mn mini
 - Classe I : Fiche pour appareil nécessitant une mise à la terre
 - Utilisation à l'intérieur uniquement (de -10°C à 40°C)
- Importé par TIBELEC – Rue des hauts de Sainghin CRT 4- 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS

LEXIQUE :

Reset : Remise à zéro,
RST/RCL : Remise à zero ou rappel,
Jours : "MO" (Monday) = Lundi, "TU" (Tuesday) = Mardi, "WE" (Wednesday) = Mercredi, "TH" (Thursday) = Jeudi, "FR" (Friday) = Vendredi, "SA" (Saturday) = Samedi, "SU" (Sunday) = Dimanche
"R" (RANDOM) = Aléatoire, **CLOCK** = Horloge,
PROGRAM = Programme, **ON** (marche), **OFF** (Arrêt)

DESCRIPTION	AFFICHAGE

2. REGLAGE DE L'HORLOGE / JOUR

Maintenez la touche Clock pendant le réglage.

Réglage du jour : Appuyer sur WEEK afin de sélectionner le jour voulu,

Réglage de l'heure : Appuyer sur HOUR, pour afficher l'heure actuelle,

Réglage des minutes : Appuyer sur MINUTE.

Mode 12/24H : Appuyer sur les touches **CLOCK** et **TIMER** simultanément.

Heures d'été / hiver : Appuyer sur les touches **CLOCK** et **ON/AUTO/OFF** simultanément, le programmateur ajoutera 1h et l'indication « S » apparait sur l'écran, le programmateur ajoute 1h.

3. REGLAGE DES PROGRAMMES

Ce programmateur peut gérer jusqu'à 10 programmes marche/arrêt.

Les programmes Marche/Arrêt peuvent être réglés pour un jour spécifique, ou pour toute la semaine ou pour plusieurs jours dans la semaine selon 10 cycles :

- 1 jour de la semaine : soit lundi ou mardi ...,
- du Lundi au Vendredi,
- tous les jours de la semaine,
- le week end ,
- du Lundi au Samedi ,
- Lundi, Mercredi et Vendredi,
- Mardi, Jeudi et Samedi,
- Lundi, Mardi, Mercredi,
- Jeudi, Vendredi et Samedi,
- Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche,

Exemple de programmation :

Un exemple ci-dessous est décrit pour vous familiariser avec le réglage des programmes.

Programme 1 : Mercredi Mise en marche à 8H15 et Arrêt à 15H45

Pour régler ce programme,

1. Pressez la touche **TIMER** les indicateurs « **PROGRAM** » et « **1 ON** » apparaîtront à l'écran,
2. Pressez la touche **WEEK** afin de sélectionner le jour « **WE** » ,

3. Pressez la touche **HOURL** pour afficher 8 heures ,
4. Pressez la touche **MINUTE** pour afficher 15 minutes.
5. Pressez la touche **TIMER** et « **1 OFF** » apparaît à l'écran.
Utilisez la même méthode pour enregistrer le jour et l'heure du programme arrêt.

Après une période d'inactivité de quelques secondes, le programmeur enregistre et retourne en mode normal, « **CLOCK** » apparaît alors à l'écran.

Pour activer le(s) programme(s), le mode doit être en automatique, l'indication « **Auto** » apparaît à l'écran.

4. REGLAGE DE LA FONCTION ALEATOIRE

Accessible en mode automatique, appuyer sur la touche **RANDOM** afin d'activer la fonction. Cette fonction est utile pour la sécurité en mettant en marche votre appareil de façon aléatoire. Elle activera les programmes avec une avance aléatoire de 10 à 31 minutes. Cette fonction est opérationnelle entre 18h00 et 6h00.

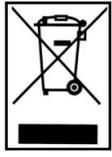
5. FONCTION MARCHÉ/ARRÊT

Pour mettre en marche ou arrêter votre appareil électrique en dehors du temps de programmation et sans débrancher votre programmeur, utilisez la touche **ON/AUTO/OFF** (comme si vous utilisiez un interrupteur). Appuyez sur cette touche pour déclencher l'appareil, appuyez à nouveau pour retourner en mode Automatique.

6. ACTIVER/DESACTIVER UN PROGRAMME

Pour désactiver un programme en particulier, choisissez le en appuyant sur **TIMER** et affichez à l'écran le programme « **ON** » ou « **OFF** » que vous souhaitez. Appuyer sur la touche **RST/RCL**, pour désactiver le programme, « **-- : --** » apparaîtra à l'écran à la place de l'heure, et inversement pour l'activation.

MAJ 03.2012

	<p>Faites un geste pour l'environnement et contribuez à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine. Veillez à respecter la réglementation locale relative à l'élimination des matériaux d'emballage, des batteries épuisées et des anciens appareils ou équipements électriques et électroniques (présence de substances dangereuses), et encouragez leur recyclage. Le symbole de la poubelle barrée sert à la promotion du recyclage et de l'élimination correcte des déchets. Lorsque votre appareil arrive en fin de vie, vous ne devez pas l'éliminer avec les déchets domestiques, merci de ne pas le jeter dans une poubelle ou dans les ordures ménagères. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets ou rapportez-le à votre détaillant. Les nouveaux règlements européens obligent les détaillants et les centres de recyclage à récupérer les anciens appareils d'équipement électriques et électroniques. (cf la directive DEEE –Déchets d'équipement électriques et électroniques- Août 2005)</p>
--	---

Dans le souci d'une amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter à leurs spécifications toutes modifications liées à l'évolution technique (décret du 24-03-1978)

GARANTIE CLIENT

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit qui a fait l'objet des meilleurs soins lors de sa fabrication et des contrôles "qualité".

Si vous relevez un défaut de fabrication ou un mauvais fonctionnement, sachez que ce produit est garanti 1 an outre l'application de la garantie légale pour défauts et vices cachés par les articles 1641 à 1648 du code civil.

Le matériel défectueux sous garantie doit être retourné au magasin où vous l'avez acheté.

Cette garantie commence à compter de la date d'achat, le ticket de caisse (avec prix et date) faisant foi.

La responsabilité de Tibelec est limitée à la qualité de ses produits. Avant tout usage, l'acheteur est tenu de prendre connaissance des normes et règlements de sécurité de chaque article. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à Tibelec sera, à son choix, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. La garantie de Tibelec est expressément limitée au montant HT de la commande de l'acheteur, tous chefs de préjudices confondus.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Détériorations résultant d'un bris par chute du produit et des accessoires en verre, en matière plastique, ou caoutchouc, etc...
- Détériorations résultant d'une mauvaise utilisation du produit ; non respect des règles et prescriptions d'utilisation,
- Utilisation sous tension non conforme (survoltage), erreur d'emploi (utilisation anormale) ou utilisation professionnelle ou intensive du produit.
- Tentative de réparation ou réparation effectuée par une personne non habilitée à le faire ou modification apportée à l'appareil par l'utilisateur.
- Remplacement des consommables tels piles etc... nécessaires à l'utilisation de ce produit. Le remplacement des consommables est à votre charge.